

Dominique Roure

Président de l'Association régionale des PEP Occitanie-Pyrénées-Méditerranée



TRANSFORMER L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

L'association régionale des PEP Occitanie-Pyrénées-Méditerranée a organisé une journée de travail et de réflexion sur les évolutions de l'offre médico-sociale pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

L'association régionale des PEP Occitanie-Pyrénées-Méditerranée (ARPEP OPM) n'a que quelques mois d'existence. En fait, elle prend la suite des deux Unions Régionales PEP (Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon). Elle est donc à la fois très jeune et pleine d'expérience et elle a mis à profit la journée mondiale du handicap pour faire le point sur la nécessaire évolution du secteur. Constat quasi-unanime : après avoir connu une période de développement des établissements et des structures (souvent à l'initiative des associations et des familles), puis une institutionnalisation de ces structures, une période de mutation s'ouvre aujourd'hui. **Rencontre avec le président, Dominique Roure.**

Vous avez organisé un colloque pour réfléchir sur la transformation de l'offre médico-sociale, de quoi s'agit-il ?

Dominique Roure : L'idée était, avec l'ensemble des associations qui composent l'association régionale, d'avancer dans la réflexion de la société inclusive. Puisqu'il y a certes le médico-social, mais il s'agit d'un concept, d'une avancée, d'une dynamique, qui engage une transformation de l'ensemble des pratiques, que ce soit dans le secteur des politiques éducatives de vacances et de loisirs, ou dans la réponse aux besoins territoriaux dans le cadre des politiques éducatives et sociales de proximité.

“ Il s'agissait donc d'un colloque destiné à l'ensemble de nos cadres et de nos administrateurs, de façon à pouvoir engager une réflexion commune sur les moyens d'avancer dans cette perspective d'une société inclusive et solidaire. ”

Quelles sont les idées pour avancer ?

D.R. : Il fallait déjà voir en quoi les politiques publiques portées aujourd'hui par l'Éducation nationale, par l'ARS (Agence régionale de santé), la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), favorisent et s'inscrivent, ou pas, dans la logique d'une société inclusive. Donc le premier temps du colloque a été, à partir d'une conférence introductive, de donner la parole aux services de l'État pour qu'ils puissent finalement indiquer en quoi leurs politiques étaient porteuses sur l'inclusion. Par exemple, s'agissant de l'ARS nous voyons bien que, dans le domaine médico-social, il y a toute une réflexion sur l'avenir des établissements spécialisés, sur le développement de services de soins à domicile, sur le développement de structures intégratives y compris pour les adultes. Donc l'ARS nous a fait part de ses projets en terme de structures intégratives.

L'Éducation nationale nous a présenté en quoi l'inclusion était pour elle un objectif d'inclusion scolaire et donc a présenté l'ensemble des structures, que ce soient les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés), ainsi que l'ensemble des structures qui sont mises en œuvre au sein de l'Éducation nationale et avec les partenaires pour faire avancer l'inclusion.

Nous avons également dans cette table ronde un représentant d'une caisse d'allocation familiale (CAF), qui a montré en quoi les CAF peuvent être aussi, sur un territoire, un moteur pour l'inclusion scolaire et sociale.

Vous avez fait une table ronde sur « les politiques publiques à la croisée des chemins », pourquoi sont-elles à la croisée des chemins ?

D.R. : Effectivement, ces politiques publiques partent de l'existant, et il y a aujourd'hui des établissements médico-sociaux par exemple, qui existent, et le but n'est pas de supprimer d'un trait de plume l'expérience acquise au sein de ces établissements, mais de voir en quoi ces politiques publiques s'inscrivent progressivement dans la mise en œuvre de structures intégratives. Et donc elles sont à la croisée des chemins, parce que la question qui se pose est une question à moyen terme.

La deuxième partie du colloque, l'après-midi, était consacrée à un échange d'expériences ?

D.R. : Oui, il s'agissait de retours d'expériences. Nous avons choisi trois pratiques différentes mais complémentaires. La première portait sur la mise en œuvre de pôles-ressources au service de l'inclusion sur les territoires, présentée par les PEP de l'Ariège qui ont à leur actif tout un travail dans ce sens-là. La deuxième pratique portait sur la diversification des modes d'accueil et d'accompagnement, que ce soit dans le domaine familial ou social, pour faire en sorte que là aussi on réponde aux besoins sociaux sur les territoires et là la présentation a été faite par les PEP de l'Aude. La troisième pratique portait sur les ITEP, (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), de façon à ce que nous puissions voir comment on pouvait passer de l'établissement à un dispositif qui était au plus près des territoires et qui est un dispositif

inclusif. La présentation a été faite par les PEP du Gard, avec des contributions de l'association pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes (APEAJ), qui est une association toulousaine.

Ces trois pratiques ont montré que la question de l'inclusion n'est pas uniquement dans le domaine médico-social, mais couvre l'ensemble des domaines d'action des PEP, puisque pour nous, fondamentalement, il s'agit d'une politique transversale.

Quelles ont été vos conclusions, vos enseignements ?

D.R. : Par rapport à nos objectifs, l'idée était d'engager une dynamique commune, au sein de l'association régionale. Il faut savoir que notre association régionale est récente, puisqu'en fait elle provient de la fusion des deux unions régionales,

qui était pour l'une Midi-Pyrénées, et pour l'autre Languedoc-Roussillon. Donc ce colloque a permis aussi d'engager une culture partagée, une culture commune, autour de cet objectif de décloisonnement des pratiques et des politiques publiques au service de l'inclusion, et de participer aussi au renforcement de l'existence de notre association. Il s'agissait de la première initiative prise par l'association régionale depuis sa création puisqu'elle n'a que 6 mois d'ancienneté. Nous avons pu réunir environ 200 personnes, ce qui était notre souhait, et cela a vraiment permis de créer une dynamique sur la région. Il s'agit désormais de pouvoir s'appuyer sur cette expérience pour avancer dans l'avenir avec ces dynamiques collectives au sein de la région.

LA MAISON LAMOURELLE À CARCASSONNE : UN PROJET INCLUSIF TOUT INCLUS !



L'Hostel Tiers-Lieu Culturel Lamourelle : un lieu en chantier mais déjà enchanteur ; c'est la promesse de la visite inaugurale organisée le 17 janvier dernier par Jean-Marie Mercadal, Président des PEP11, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, André Viola, Président du Conseil Départemental de l'Aude et en présence de Jacky Bernard, Trésorier général, représentant la FGPEP.



La Maison Lamourelle est un bijou d'art nouveau construit au début du 20^{ème} siècle en bordure du canal du Midi, appelée affectueusement « le champignon » par les habitants du quartier et bien appréciée d'eux.

Sauvegarder le patrimoine, réinventer un bâtiment presque menacé de disparition en un projet culturel participatif avec les jeunes de la MECS et ouvert au public, afin d'instaurer un dialogue avec les habitants, soutenir l'offre culturelle et artistique locale, au bénéfice du territoire et de ses habitants : c'est le défi qu'ont su relever les PEP de l'Aude (PEP11).

« Cette maison est dans l'association depuis de nombreuses années. C'était à l'origine une maison d'enfants à caractère social (MECS). Elle était fermée depuis deux ans car plus aux normes. Elle est très ancienne et magnifique, de style Art nouveau, qui n'est pas classée mais inscrite à la liste des sites patrimoniaux remarquables, et nous sommes actuellement sur un projet de rénovation de cette maison, qui deviendra un tiers-lieu culturel avec

des résidences d'artistes, de la médiation vers les jeunes publics, des expositions » explique Martine Groussaud, directrice du Pôle Education, Vacances, Loisirs et Culture des PEP 11.

L'association vient également d'engager un programme de construction d'un Centre de Séjours, adossé à la Maison Lamourelle, pour 5 millions d'euros. Plusieurs partenaires financiers, dont la FGPEP, ont participé à la réalisation de ce projet.

« Demain une nouvelle activité à la fois d'hébergement touristique de 120 lits, avec 5 salles de réunion et tiers lieu culturel prendra forme à deux pas de la gare et face au Canal du Midi. **Nous sommes persuadés que la culture est ce qui peut faire lien, aussi bien dans la mixité sociale, mais aussi dans l'intégration de tout public, et notamment pour les personnes en situation fragile.** La culture est fédératrice, elle permet de construire une base commune, et c'est aussi un moyen d'expression, qui permet de rassembler », ajoute Martine Groussaud.

À terme, la maison Lamourelle accueillera des expositions temporaires et des résidences d'artistes à partir de septembre 2020. « Nous restons fidèles aux valeurs de l'éducation populaire et du tourisme social et familial. Ce projet des PEP de l'Aude se veut ancré sur son territoire et en capacité de faire rayonner le carcassonnais et sa région. » conclut Martine Groussaud.